



## Économies forcées en radiologie : les patients pénalisés.

**En recul d'une place, au 11ème rang, dans l'échelle des revenus des médecins libéraux de la CARMF, le BNC moyen des médecins radiologues est de 120 676 € en baisse de 2,79% par rapport à 2018.**

C'est ce que la CARMF (Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France) indique dans sa publication annuelle des revenus BNC (Bénéfices Non Commerciaux) perçus par les médecins libéraux en 2019.

**Les tutelles dénoncent régulièrement les revenus des radiologues** comme étant trop élevés, les statistiques montrent une fois de plus que c'est faux.

En conséquence de cette politique de baisse de revenu, les radiologues libéraux, qui investissent sur leurs propres fonds, ont **de plus en plus de difficultés pour acquérir les équipements les plus performants** IRM, scanner, etc.

Ces restrictions d'investissements, combinées à un nombre insuffisant d'autorisations administratives pour l'installation d'IRM et de scanners, se traduisent par une **augmentation des délais de rendez-vous** en IRM mais aussi, maintenant, pour les autres techniques d'imagerie.

Avec cette politique imposée depuis 10 ans, la France ne dispose plus des meilleurs équipements radiologiques. Les patients ne peuvent plus obtenir le meilleur du diagnostic ou de la thérapeutique.

Ces chiffres pour 2019 sont inquiétants, 2020 sera encore pire.

La crise de la Covid a illustré le rôle central de l'imagerie et montre que la spécialité ne doit pas être sacrifiée au nom de fausses économies.

Au vu de ces chiffres, **la FNMR n'acceptera pas de nouvelles dévalorisations des actes** qui accentuerait la baisse des investissements.

La FNMR revendique plus d'équipements pour les patients et une juste valorisation des actes.

### Contact presse :

**FNMR - Dr. Jean-Philippe MASSON**  
info@fnmr.org  
Tél : 06 07 52 21 53